

Schéma Départemental « Accès à la Santé pour Tous en Loir-et-Cher »

Atelier 2 « Faciliter l'accès à la prévention et aux soins » du mercredi 04 juin 2014

Relevé de décisions

- Rappel des objectifs de la démarche qui ont dans un premier temps permis de dégager trois axes importants : aménagement du territoire, les usagers, les professionnels.
- Tour de table durant lequel les participants se sont présentés,
- Rappel de la démarche Loir-et-Cher 2020 et des dix actions du dispositif « Toubib où est notre toubib ? » et le résultat de prospection des actions menées par d'autres collectivités en France dont les plus innovantes nous ont permis de décliner dans le cadre de l'aménagement de notre territoire trois objectifs : l'accès à l'offre de soins, prévenir et communiquer sur l'offre de soins et améliorer le parcours de soins des populations,
- Présentation des actions envisagées dans l'atelier 1 (cf compte rendu).

Accès à l'offre de soins :

Transports : Il a été évoqué la mise en place systématique d'une ligne de bus et d'un arrêt à proximité des MSP. Il est souligné que le transport solidarité va se généraliser et est complémentaire du transport à la demande.

Accès à l'activité physique avec adaptée (APA) :

- Élargir le champ dès le plus jeune âge
- S'inspirer du programme « Manger/bouger » et de l'expérience menée en Alsace
- Collaborer avec les mairies et l'Education Nationale.

Les Lits Halte Soins Santé : Il existe actuellement 3 lits dans le département pour accueillir des personnes sans domicile fixe en soins. Le suivi est assuré par un médecin 4 heures par semaine. Cette prise en charge permet de sensibiliser ces personnes vers un retour vers l'insertion. Le problème soulevé réside dans le possible départ d'ici la fin de l'année du praticien qu'il faudra remplacer avec la probable difficulté à lui trouver un successeur.

Populations spécifiques : information et accompagnement sur l'offre de soins auprès des populations et des professionnels de santé. Pourquoi ne pas imaginer un événement sur la santé (journée de sensibilisation, avec témoignage de patients et rencontre de professionnels) en s'appuyant sur la journée départementale de médecine générale.

Problèmes soulevés :

- Difficulté pour les non sédentaires (SDF, demandeurs d'asile, et les gens du voyage). de trouver un médecin qui accepte de les prendre en charge (structure association joue régulièrement le rôle d'intermédiaire). Cette difficulté est également rencontrée par les personnes toxicomanes ou présentant une pathologie additive.
- Difficulté d'accès à une information directe pour les personnes malentendantes ou sourdes ou illettrées, notamment pour l'accès aux transports (Pas d'accès à la lecture, à l'écrit et à l'information de santé) qui les obligent à recourir à une association.

Prévenir et communiquer :

Les informations disponibles sur les acteurs de santé ou la prévention sont nombreuses et peu comprises par les populations. L'objectif principal est de simplifier et unifier les informations pour les rendre plus accessible et lisible par tous.

Pour favoriser l'information interpluridisciplinaire, il est proposé d'étendre la Journée de Médecine Générale à tous les professionnels du secteur sanitaire, médico social et social. Cette rencontre multi

professionnelle aurait pour but d'échanger sur différentes thématiques et d'obtenir de informations sur les partenaires et/ ou leurs actions.

Prévoir l'articulation du Schéma avec les CLS et CIAS du territoire pour permettre à tous de s'y retrouver entre les différents schémas locaux de santé. Cette articulation pourra se faire par des plans locaux de santé.

Améliorer le parcours de soins

La délégation de compétences pourrait être mise en place, en s'inspirant des expériences comme la délégation des médecins du travail vers l'infirmière, ou l'ophtalmologiste vers l'orthoptiste.

Pour améliorer la prise en charge des populations, de nouvelles rencontres entre les Maisons Départementales de Cohésion Sociale et les acteurs locaux sont envisagées.

Il est évoqué également la notion de filtre, qui pourrait être mis en place pour favoriser le déblocage de certaines situations. En effet, la part de demande sociale en médecine générale est estimée à 30%. Bénéficier d'un assistant d'information et d'orientation adressant les patients porteurs de demande sociale vers un travailleur social serait intéressant.

Actions envisagées :

- Généraliser le transport solidarité santé sur tout le département
- S'inspirer de l'expérience menée en Alsace sur la prescription de l'Activité Physique Adaptée (APA) pour la développer sur le département.
- Promouvoir l'information sur les lits halte soins santé destinés aux demandeurs d'asile ou sans domicile fixe, auprès des professionnels de santé et notamment des médecins généralistes.
- Multiplier les rencontres entre les Maisons Départementales de Cohésion Sociale et les acteurs locaux.
- Étendre la Journée Départementale de Médecine Générale à tous les professionnels de santé, du médico-social et du social pour les sensibiliser.
- Mettre en place un Portail Santé départemental, avec des mos clés à la portée de tous, remis à jour régulièrement. Un groupe dédié à cette thématique aura lieu durant l'été.
- Clarifier et unifier l'information pour la rendre plus accessible et lisible.
- Groupe de travail constitué des participants de l'atelier n°2 consacré à la délégation de compétences durant l'été ou à partir de septembre.
- Groupe de travail sur la surcharge sociale des médecins généralistes durant l'été ou à partir de septembre.
-

